

Informations de base	
<b>2003/0205(COD)</b>  COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive	Procédure terminée
Émissions de gaz polluants provenant des moteurs à allumage par compression et des moteurs à allumage commandé fonctionnant au gaz naturel ou au gaz de pétrole liquéfié destinés à la propulsion des véhicules. Refonte  Abrogation Directive 96/1/EC <a href="#">1994/0312(COD)</a> Abrogation Directive 1999/96/EC <a href="#">1997/0350(COD)</a> Abrogation <a href="#">2007/0295(COD)</a> Modification <a href="#">2005/0282(COD)</a>	
<b>Subject</b>  3.40.03 Industrie automobile, cycle et motocycle, véhicules utilitaires et agricoles 3.70.02 Pollution atmosphérique, pollution automobile	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<b>ENVI</b> Environnement, santé publique, politique des consommateurs	LANGE Bernd (PSE)	02/12/2003
Conseil de l'Union européenne	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	<b>ITRE</b> Industrie, commerce extérieur, recherche, énergie	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Commission européenne	Formation du Conseil	Réunions	Date
	Agriculture et pêche	2677	2005-09-19
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	Marché intérieur, industrie, entrepreneuriat et PME		